

Maurice Harari  
LL.M. New York Univ.  
David Lachat  
Pierre Martin-Achard  
Matteo Pedrazzini  
Jacques-André Schneider  
Docteur en Droit  
Julie Vaisy  
Anne Troillet Maxwell  
LL.M. Toronto

Laurent Baeriswyl  
D.E.S. Etudes Européennes  
Béatrice Stückelberg  
Vijverberg  
Tatiana Aliberti  
LL.M. Georgetown  
Admitted to the New York Bar  
Véronique Meichtry  
Lic. Sciences Politiques  
Pierre Bydzovsky  
Yves-Michel Crvcnin

Sebastiano Chiesa  
Tanja Schmidt  
Sophie Dumartheray  
Avocats-stagiaires

A TOUS LES CLIENTS CREDIT SUISSE  
S'ETANT INSCRITS SUR LA PLATEFORME DE LA FRC

Genève, le 29 mai 2009  
MP/se

Madame, Monsieur,

La négociation menée de concert avec la FRC a amené le CREDIT SUISSE à faire une proposition ouverte à tous les porteurs de produits LEHMAN et répondant aux critères prédéfinis.

La solution trouvée marque la fin de mon mandat en votre faveur et en faveur de la FRC.

Si vous n'avez pas accepté l'offre du CREDIT SUISSE ou si vous ne répondez pas aux critères prédéfinis pour en recevoir une, vous êtes libres de saisir l'Ombudsman des Banques ou de poursuivre la défense de vos intérêts en mandatant directement un avocat.

D'entente avec la FRC, je vais quant à moi fermer votre dossier et l'archiver.

Si vous le souhaitez, vous pouvez récupérer les documents que vous nous avez fait parvenir. Pour ce faire, je vous invite à écrire rapidement à la Fédération Romande des Consommateurs, à l'attention de Mme MUSTER, en lui demandant de vous retourner les documents et en joignant une enveloppe A4 libellée à votre adresse et dûment affranchie.

En vous remerciant pour la confiance que vous m'avez témoignée, je demeure,

Matteo PEDRAZZINI

rue du Rhône 100  
CP 3403  
1211 Genève 3

t +4122 819 15 15  
f +4122 819 15 20  
info@lha.ch  
[www.lha.ch](http://www.lha.ch)